

DOSSIER D'INSCRIPTION 2024 - 2025



Etudiant(e)

Féminin Masculin Neutre

Nom.....Prénom.....

Adresse.....

CP.....Ville.....Pays.....

Téléphone.....Email.....

Date de naissance...../...../.....Lieu de naissance.....

Nationalité.....

Numéro de sécurité sociale.....

Numéro INE*.....

* seulement si études précédentes en France

Année scolaire 2023 - 2024

Nom de l'établissement.....

Adresse de l'établissement.....

CP.....Ville.....Pays.....

Téléphone.....

Etudes suivies.....

Niveau.....

Coordonnées des parents ou du responsable légal

Nom du père.....

Adresse.....

CP.....Ville.....Pays.....

Téléphone.....Email.....

Profession.....

Nom de la mère.....
Adresse.....
CP..... Ville..... Pays.....
Téléphone..... Email.....
Profession.....

Personne à contacter en cas d'urgence

Contact en cas d'urgence.....
Lien de parenté..... Téléphone.....
Adresse.....
CP..... Ville..... Pays.....
Profession.....

Programmes et choix de parcours

- 1ère année Fashion Designer/Styliste Modéliste** (formation initiale exclusivement)
- 2ème année Fashion Designer/Styliste Modéliste créateur de mode Option vêtements**
(formation initiale ou alternance)
- 2ème année Fashion Designer/Styliste modéliste créateur de mode Option lingerie-corseterie & balnéaire**
- 2ème année Modéliste en Prêt-à-Porter femme**
- 2ème année Fashion Designer/Styliste Modéliste créateur de mode Option vêtements avec mise à niveau** (formation continue exclusivement)
- 2ème année Fashion Designer/Styliste Modéliste créateur de mode Option lingerie-corseterie & balnéaire avec mise à niveau** (formation continue exclusivement)
- 2ème année Modéliste en Prêt-à-Porter femme avec mise à niveau** (formation continue exclusivement)
- Couturier Retoucheur** (formation continue exclusivement)

Lors d'une inscription en **deuxième année** dans notre établissement FORMAMOD, plusieurs choix de parcours de formation s'offrent à vous :

Parcours en formation initiale

À savoir, qu'en choisissant ce parcours en formation initiale, vous devez régler un acompte d'inscription obligatoire lors de l'inscription en ligne. Les frais de scolarité seront payables selon les modalités suivantes : paiement comptant ou paiement échelonné (cf. article 3 des Conditions Générales d'inscription).

Plusieurs alternatives peuvent vous aider au financement de la formation initiale:

- Partenariat Banque Société Générale
- Prêt bancaire sans caution

Parcours en formation initiale, avec la possibilité de basculer sur un parcours en formation alternance : « Je pourrai suivre la formation en alternance si je trouve une entreprise au plus tard le 23/09/2024 »

Le contrat de professionnalisation/d'apprentissage signé par l'entreprise devra être transmis à nos équipes dès signature. Après validation du contrat par nos équipes, les sommes déjà versées vous seront remboursées à la fin de la période d'essai prévue dans le contrat et si la convention de formation signée par l'entreprise a été transmise à FORMAMOD.

Si vous n'avez pas encore trouvé votre contrat de professionnalisation ou d'apprentissage avant votre intégration:

- vous pouvez démarrer votre formation en initiale et basculer sur une formation en alternance après votre intégration si vous trouvez une entreprise dans les délais légaux,
- vous pouvez demander avant votre intégration un report d'inscription sur l'année suivante
- vous pouvez également demander un désistement et un remboursement de votre acompte d'inscription jusqu'à la date de désistement prévue dans les Conditions Générales d'inscription

Parcours en formation en alternance* : « J'ai trouvé une entreprise pour faire mon alternance ».

Vous nous avez envoyé un document justificatif ou une promesse d'embauche qui sera par la suite transféré dans votre dossier.

Dans le cas d'une rupture du contrat, FORMAMOD propose à l'apprenant de poursuivre son cursus dans le cadre de la formation initiale. L'étudiant devra donc régler les frais de formation restant à compter de la résiliation du contrat.

Parcours en formation continue (CPF, Demandeur d'emploi...)

Préciser :

Vous avez effectué votre demande de financement spécifique en ligne, que vous avez par la suite téléchargé. Notre équipe vous transmettra le plus rapidement possible les documents nécessaires pour créer votre dossier de financement.

1ÈRE ANNÉE FASHION DESIGNER/STYLISTE MODÉLISTE * - SEPTEMBRE 2024

Choix du règlement - Échéancier

VOTRE CHOIX**	ÉCHÉANCES	À L'INSCRIPTION	10/09/2024	10/10/2024	10/11/2024	10/12/2024	10/01/2025	10/02/2025	10/03/2025	10/04/2025
	Paiement en 1 X 9 950 €	1 492,5 €		8 457,5 €						
	Paiement en 3 X 10 250 €	1 537,5 €		3 075 €		3 075 €		2 562,5 €		
	Paiement en 6 X 10 550 €	1 582,5 €	1 582,5 €		1 582,5 €		1 582,5 €	1 582,5 €	1 582,5 €	1 055 €

* Kit fournitures obligatoire pour les 1ère année Fashion Design (Licence Adobe, fournitures montage, patronnage-coupe à plat-gradation, métrage de toile et broderie) : **480€** à régler le jour de la pré-rentrée par chèque à l'ordre de FORMAMOD S.A.S

** **Cocher la case souhaitée** - prix si paiement en 1 fois, paiement en 3 fois ou paiement en 6 fois.

2ÈME ANNÉE - FASHION DESIGNER/STYLISTE MODÉLISTE CRÉATEUR DE MODE

Op. Lingerie/Vêtements & Modéliste Prêt-à-porter - SEPTEMBRE 2024

Choix du règlement - Échéancier

VOTRE CHOIX**	ÉCHÉANCES	À L'INSCRIPTION	10/09/2024	10/10/2024	10/11/2024	10/12/2024	10/01/2025	10/02/2025	10/03/2025	10/04/2025
	Paiement en 1 X 10 950 €	1 642,5 €		9 307,5 €						
	Paiement en 3 X 11 250 €	1 687,5 €		3 375 €		3 375 €		2 812,5 €		
	Paiement en 6 X 11 550 €	1 732,5 €	1 732,5 €		1 732,5 €		1 732,5 €	1 732,5 €	1 732,5 €	1 155 €

** **Cocher la case souhaitée** - prix si paiement en 1 fois, paiement en 3 fois ou paiement en 6 fois.

2ÈME ANNÉE AVEC MISE À NIVEAU - FASHION DESIGNER/STYLISTE MODÉLISTE CRÉATEUR DE MODE Op. Lingerie/Vêtements & Modéliste Prêt-à-porter - JUIN 2024

Choix du règlement - Échéancier

VOTRE CHOIX**	ÉCHÉANCES	À L'INSCRIPTION	10/09/2024	10/10/2024	10/11/2024	10/12/2024	10/01/2025	10/02/2025	10/03/2025	10/04/2025
	Paiement en 1 X 15 150 €	2 272,5 €		12 877,5 €						
	Paiement en 3 X 15 450 €	2 317,5 €		4 635 €		4 635 €		3 862,5 €		
	Paiement en 6 X 15 750 €	2 362,5 €	2 362,5 €		2 362,5 €		2 362,5 €	2 362,5 €	2 362,5 €	1 575 €

** **Cocher la case souhaitée** - prix si paiement en 1 fois, paiement en 3 fois ou paiement en 6 fois.

Dans le cadre d'une rentrée en alternance souhaitée, un acompte de 1100 € devra être versé afin de permettre à l'étudiant(e) de réserver sa place au sein de l'école. Un remboursement aura lieu dès lors que l'étudiant(e) aura passé le délai de la période d'essai (45 jours) dans son entreprise.

A l'inverse, si l'étudiant(e) ne trouve pas d'entreprise d'accueil ou si son contrat est rompu avant la fin de la période d'essai, l'acompte versé sera encaissé et les modalités suivantes devront être appliquées.

2ÈME ANNÉE - FASHION DESIGNER/STYLISTE MODÉLISTE CRÉATEUR DE MODE Op. Lingerie/Vêtements & Modéliste Prêt-à-porter Femme - SEPTEMBRE 2024

Choix du règlement - Échéancier

VOTRE CHOIX**	ÉCHÉANCES	À L'INSCRIPTION	10/09/2024	24/10/2024	10/11/2024	10/12/2024	10/01/2025	10/02/2025	10/03/2025	10/04/2025
	Paiement en 1 X 10 950 €	1 100 €		9 850 €						
	Paiement en 3 X 11 250 €	1 100 €		3 505 €		3 505 €		3 140 €		
	Paiement en 6 X 11 550 €	1 100 €	1 850 €		1 850 €		1 850 €	1 850 €	1 850 €	1 100 €

** **Cocher la case souhaitée** - prix si paiement en 1 fois, paiement en 3 fois ou paiement en 6 fois.

COUTURIER RETOUCHEUR - SEPTEMBRE 2024

Choix du règlement - Échéancier

VOTRE CHOIX**	ÉCHÉANCES	À L'INSCRIPTION	10/09/2024	10/10/2024	10/11/2024	10/12/2024	10/01/2025	10/02/2025	10/03/2025	10/04/2025
	Paiement en 1 X 14 950 €	2 242,5 €		12 707,5 €						
	Paiement en 3 X 15 250 €	2 287,5 €		4 575 €		4 575 €		3 812,5 €		
	Paiement en 6 X 15 550 €	2 332,5 €	2 332,5 €		2 332,5 €		2 332,5 €	2 332,5 €	2 332,5 €	1 555 €

** Cocher la case souhaitée - prix si paiement en 1 fois, paiement en 3 fois ou paiement en 6 fois.

COUTURIER RETOUCHEUR - JANVIER 2025

Choix du règlement - Échéancier

VOTRE CHOIX**	ÉCHÉANCES	À L'INSCRIPTION	10/01/2025	10/02/2025	10/03/2025	10/04/2025	10/05/2025	10/06/2025	10/07/2025	10/08/2025
	Paiement en 1 X 14 950 €	2 242,5 €		12 707,5 €						
	Paiement en 3 X 15 250 €	2 287,5 €		4 575 €		4 575 €		3 812,5 €		
	Paiement en 6 X 15 550 €	2 332,5 €	2 332,5 €		2 332,5 €		2 332,5 €	2 332,5 €	2 332,5 €	1 555 €

** Cocher la case souhaitée - prix si paiement en 1 fois, paiement en 3 fois ou paiement en 6 fois.

COUTURIER RETOUCHEUR - MAI 2025

Choix du règlement - Échéancier

VOTRE CHOIX**	ÉCHÉANCES	À L'INSCRIPTION	10/05/2025	10/06/2025	10/07/2025	10/08/2025	10/09/2025	10/10/2025	10/11/2025	10/12/2025
	Paiement en 1 X 14 950 €	2 242,5 €		12 707,5 €						
	Paiement en 3 X 15 250 €	2 287,5 €		4 575 €		4 575 €		3 812,5 €		
	Paiement en 6 X 15 550 €	2 332,5 €	2 332,5 €		2 332,5 €		2 332,5 €	2 332,5 €	2 332,5 €	1 555 €

** Cocher la case souhaitée - prix si paiement en 1 fois, paiement en 3 fois ou paiement en 6 fois.

Financiers

Nom du/des financeur(s).....

Adresse.....

Téléphone.....Email.....

Profession.....

Pièces à fournir

- Justificatif de domicile,
 - Photocopie de la pièce d'identité,
 - Photocopie de la carte de sécurité sociale,
 - Photocopie ou attestation du dernier diplôme obtenu ou certificat scolaire de l'année en cours,
 - Chèque à l'ordre de **FORMAMOD S.A.S** ou preuve du virement des frais d'inscription de 250 euros,
 - Preuve du virement correspondant à 15% du montant des frais de scolarité,
- Ce dossier d'inscription dûment complété, paraphé à chaque page et signé.

Coordonnées bancaires

Titulaire : FORMAMOD S.A.S

IBAN : FR7628233000016281251687622

BIC / SWIFT : REVOLT21

Ce dossier doit être complété et renvoyé à :
FORMAMOD - Service inscriptions - Paroi Nord de «La Grande Arche» 1 parvis de La Défense - 92044 Paris La Défense, France

Informations et renseignements:

+33 (0)1 87 66 17 66 (numéro non surtaxé) -
admissions@formamod.com - **www.formamod.com**

Fait à.....

Le...../...../.....

Signature de l'étudiant
précédée de la mention "lu
et approuvé"

Signature des parents ou responsable légal*
* obligatoire si enfant mineur précédée de la
mention "lu et approuvé"

Signature du financeur
précédée de la mention "lu
et approuvé"

Conditions Générales de Vente

Centre de formation agréé n° 117 507 592 75

Les présentes conditions de vente s'appliquent de plein droit à toute inscription

OBJET ET CHAMP CONTRACTUEL

1.1. Les présentes conditions générales de vente (CGV) ont pour objet de fixer les conditions dans lesquelles la société FORMAMOD s'engage à vendre une prestation de formation professionnelle dans le domaine des métiers de la mode, de la lingerie et du marketing de la mode et du luxe.

1.2. Pour certaines formations, les conditions particulières de vente précèdent ou complètent les présentes CGV. Les conditions particulières de vente peuvent figurer à la suite des présentes CGV ou être transmises au client en accompagnement du dossier d'inscription. En cas de contradiction entre les conditions particulières de vente et les présentes CGV, les dispositions des conditions particulières de vente prévalent.

1.3. Dans le cas où l'une quelconque des dispositions des présentes CGV serait déclarée nulle ou non écrite, les autres dispositions resteront intégralement en vigueur et seront interprétées de façon à respecter l'intention originelle des parties.

1.4. La société FORMAMOD peut modifier à tout moment les présentes CGV. Les CGV applicables sont celles qui ont été remises au client et acceptées par ce dernier. PRISE EN COMPTE DES INSCRIPTIONS

2.1. L'inscription n'est validée qu'à réception d'une part, du dossier d'inscription dûment complété et signé, accompagné des pièces demandées, et, d'autre part, du règlement des frais d'inscription, kit de fournitures et licence Adobe.

2.2. Pour les formations diplômantes et certifiantes : l'inscription est en outre subordonnée à la décision d'admission prononcée par le jury ou de l'autorité décisionnaire. Si l'admission de l'étudiant est conditionnée par l'obtention d'un diplôme ou d'un prérequis pour entrer dans la formation concernée, l'inscription ne devient définitive qu'à l'obtention de ce diplôme ou de ce prérequis.

RESPONSABILITÉ

3.1. Toute inscription à une formation implique le respect par l'étudiant du règlement intérieur applicable aux locaux concernés, lequel est porté à sa connaissance, dès son arrivée dans l'établissement.

3.2. La société FORMAMOD ne peut être tenue responsable d'aucun dommage ou perte d'objets et effets personnels apportés par les étudiants.

3.3. Il appartient à l'étudiant de vérifier que son assurance personnelle le couvre lors de sa formation.

PRIX – MODALITÉS DE FACTURATION ET DE PAIEMENT

4.1. Les prix sont indiqués sur le dossier d'inscription. Ils sont nets de taxes, la société FORMAMOD n'étant pas assujettie à la TVA par application de l'article 261 al.4.4 du Code général des impôts.

4.2. Les modalités de paiement sont précisées dans le dossier d'inscription.

Passé le délai de rétractation de 10 jours à compter de l'inscription, l'acompte de 10% est à régler au plus tard le 15 août 2024 (frais acquis à l'école et non remboursables sauf cas de force majeure). Le solde, soit 90% du montant de la scolarité, sera à régler en 1, 3 ou 6 fois selon le choix effectué dans le dossier d'inscription. PRISE EN CHARGE PAR UN ORGANISME TIERS

5.1. Lorsque la formation ou une partie des coûts de formation est prise en charge par un organisme tiers (Pôle Emploi...), il appartient à l'étudiant :

– de faire la demande de prise en charge avant le début de la formation et de s'assurer de la bonne fin de cette demande et du paiement par l'organisme qu'il a désigné ; – d'indiquer explicitement sur le dossier d'inscription quel sera l'organisme financeur à facturer, en indiquant précisément son nom et son adresse.

5.2. Si le dossier de prise en charge de l'organisme tiers ne parvient pas à la société FORMAMOD avant le premier jour de la formation, les frais de formation sont intégralement facturés à l'étudiant.

En cas de prise en charge partielle par un organisme tiers, le reliquat est facturé à l'étudiant.

5.3. Dans le cas où l'organisme tiers n'accepte pas de payer la charge qui aurait été la sienne suite à des absences, un abandon ou pour quelque raison que ce soit, l'étudiant est redevable de l'intégralité du prix de la formation qui lui est donc facturé.

PÉNALITÉ DE RETARD ET SANCTION EN CAS DE DÉFAUT DE PAIEMENT

6.1. Toute somme non payée à l'échéance donne lieu au paiement par le client de pénalités de retard fixées à trois fois le taux d'intérêt légal en vigueur. Ces pénalités sont exigibles de plein droit sans qu'aucun rappel ne soit nécessaire le jour suivant la date de paiement prévue.

6.2. En cas de non-paiement intégral d'une facture venue à échéance, après mise en demeure restée sans effet dans les 5 jours calendaires, la société FORMAMOD se réserve la faculté de suspendre toute formation en cours et/ou à venir.

ANNULATION – REPORT – CESSATION ANTICIPÉE – ABSENCES

7.1. Par l'étudiant

– Lorsque la demande d'annulation est reçue par la société FORMAMOD après l'expiration du délai de rétractation et avant le début de la formation, la société FORMAMOD retient l'acompte, sauf cas de force majeure.

– L'absence de l'étudiant, quel que soit le motif, n'a pas pour effet de réduire les frais de scolarité. De même, aucun remboursement ou réduction des frais de scolarité ne pourra être consenti en cas d'abandon de la formation (hors cas de force majeure) ou d'exclusion temporaire ou définitive de l'étudiant.

– En cas de force majeure dûment reconnue (événement imprévisible, insurmontable et étranger à la personne), si l'étudiant est dans l'impossibilité de poursuivre la formation, le contrat est résilié de plein droit et les prestations de formation effectivement dispensées sont facturées au prorata temporis de leur valeur prévue au contrat, déduction faite le cas échéant des sommes déjà facturées et/ou payées

7.2. Par la société FORMAMOD

– La société FORMAMOD se réserve le droit d'annuler ou de reporter une session de formation si le nombre minimal de participants n'est pas atteint. – En cas d'annulation par la société FORMAMOD, les sommes versées sont remboursées à l'étudiant.

– En cas de report, la société FORMAMOD propose de nouvelles dates : si l'étudiant les accepte, les sommes déjà versées sont imputées sur le prix de la nouvelle date de rentrée ; si l'étudiant refuse, ces sommes lui sont remboursées.

– En cas de cessation anticipée de la formation par l'établissement pour un motif indépendant de sa volonté, le contrat est résilié de plein droit et les prestations de formation effectivement dispensées sont facturées au prorata temporis de leur valeur prévue au contrat, déduction faite le cas échéant des sommes déjà facturées et/ou payées. – Dans tous les cas, l'annulation ou le report de la formation ne peut donner lieu au versement de dommages et intérêts à quelque titre que ce soit. PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE

8.1. FORMAMOD est seule titulaire des droits de propriété intellectuelle sur l'ensemble des formations qu'elle propose à ses clients sauf clause expresse contraire. Tous les contenus et supports pédagogiques, quelle qu'en soit la forme (papier, numérique...) utilisés dans le cadre des formations, appartiennent à titre exclusif à la société FORMAMOD.

8.2. Toute utilisation, représentation, reproduction intégrale ou partielle, traduction, transformation et plus généralement, toute exploitation non expressément autorisée par la société FORMAMOD est illicite et pourra donner lieu à des poursuites civiles et/ou pénales sur le fondement du code de la propriété intellectuelle. CONFIDENTIALITÉ

9.1. La société FORMAMOD, et l'étudiant s'engagent réciproquement à garder confidentiels les informations et documents, quelles que soient leur forme et leur nature (économiques, techniques, commerciaux...), auxquels ils pourraient avoir eu accès dans le cadre de l'exécution de la prestation de formation ou à l'occasion des échanges intervenus antérieurement à la conclusion du contrat.

INFORMATIQUE ET LIBERTÉ

10.1. Conformément à la loi informatique et libertés du 6 janvier 1978, l'étudiant dispose d'un droit d'accès, de rectification et de suppression des données à caractère personnel le concernant qu'il peut exercer auprès de la direction de la société FORMAMOD.

PROTECTION DES DONNÉES PERSONNELLES (RGPD)

11.1. L'étudiant est informé et accepte que ses données personnelles puissent être collectées sur le Site et utilisées par FORMAMOD qui agit en qualité de responsable de traitement au sens du Règlement (UE) 2016/679 du Parlement Européen et du Conseil du 27 avril 2016 relatif à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel et à la libre circulation de ces données, et abrogeant la directive 95/46/CE (ci-après « Règlement Général sur la Protection des Données » ou « RGPD »). 11.2. FORMAMOD s'engage à protéger et à assurer la sécurité et la confidentialité des données personnelles de ses étudiants conformément au RGPD, notamment en prenant toutes précautions utiles pour empêcher que ces données soient déformées, endommagées ou que des tiers non autorisés y aient accès.

Les données personnelles des contacts sont collectées et utilisées par le biais de notre site internet, pour les finalités suivantes :

– L'information régulière des activités de l'école

– Présentation des nouveautés et programmes lancés

– L'invitation ponctuelle aux événements de type défilés, conférences ou encore JPO (journée portes ouvertes)

Les données personnelles du contact ne sont conservées que pour la durée strictement nécessaire au regard des finalités précédemment exposées. Conformément au RGPD, l'étudiant dispose d'un droit d'accès, de rectification et d'opposition aux données personnelles le concernant (ci-après les « Droits Informatique et Libertés »).

Pour exercer un ou plusieurs des Droits Informatique et Libertés, le contact doit adresser une demande par e-mail ou par courrier au service information de FORMAMOD en écrivant à l'adresse suivante rgpd@formamod.com en indiquant son nom, prénom, adresse e-mail.

FORCE MAJEURE

12.1. Formamod ne pourra être tenu responsable à l'égard de l'étudiant en cas d'inexécution de ses obligations résultant d'un événement de force majeure. Sont considérés comme cas de force majeure ou cas fortuit, outre ceux habituellement reconnus par la jurisprudence des cours et tribunaux français et sans que cette liste soit restrictive :

– Maladie ou accident d'un formateur

– Grèves ou conflits sociaux internes ou externes à FORMAMOD,

– Désastres naturels,

– Incendie,

– Interruption de télécommunication, énergie ou transport,

– Toute autre circonstance échappant au contrôle raisonnable de Formamod.

DROIT APPLICABLE – TRIBUNAL COMPÉTENT

13.1. Toutes les contestations relatives à l'application ou l'interprétation des présentes conditions générales de vente sont régies par la loi française. Tout litige relatif aux contrats ou conventions de formation fera l'objet au préalable d'une concertation afin de trouver une solution amiable, à défaut le tribunal compétent sera celui de Nanterre